

LEGENDE - ESPACES

- Zone de constructibilité
- 6.00 Cotes périmétriques des zones de constructibilité, en mètre
- 6 Cotes de construction des zones de constructibilité, en mètre
- Implantation obligatoire d'au moins 50% de la façade
- ↔ Sens d'implantation principale des bâtiments
- - - Accès véhicules interdit
- Niveau RDC : 6.50 NGF
Niveau NGF conseillé pour le RDC de la construction
Ces règles sont précisées au règlement écrit PA10a
- Niveau haut max. : 19.00 NGF
Niveau NGF maximum pour le point le plus haut de la construction
Ces règles sont précisées au règlement écrit PA10a
- Bandes plantées par l'aménageur
Largeur : 16 m
Surface : 2350 m²
- Emplacement fortement conseillé pour la plantation d'arbres
en cohérence avec le projet paysager global
- Haie à charge de l'acquéreur
- ▲ Accès préférentiel
- ▲ Accès obligatoire



DÉPARTEMENT DE LA MANCHE
COMMUNE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

TOURLAVILLE

ZONE D'ACTIVITÉ DE COLLIGNON
PLAN VALANT RÈGLEMENT GRAPHIQUE



SIÈGE SOCIAL / CTIS - LES MANAGERS
15 AV. DE CAMBRIDGE - BP 60269
14209 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX

Tél. : 02 31 06 66 65
contact@mosaic-amenagement.fr
www.mosaic-amenagement.fr



MAÎTRES D'OUVRAGES		PARTENAIRES	
	SHEMA 15, Av. Pierre Mendès France 14000 CAEN Tél. : 02 31 46 91 40 www.shema.fr		ALCEA Droits et Environnement et d'Aménagement
	PORTS DE NORMANDIE 3, rue René Cassin 14280 SAINT-CONTEST Tél. : 02 31 53 34 61 www.portsdenormandie.fr		afce Association Française des Concepteurs de l'Équipement

DATES	ÉTABLI PAR	OBSERVATIONS	INDICE
11/07/2022	BTU	PERMIS D'AMÉNAGER	A

DOSSIER	DATE	ÉCHELLE	RÉFÉRENCE
HE-9192	11/07/2022	1/1000 ^e	PA10b

SARL de Géomètre-Expert inscrite au tableau de l'Ordre des GEOMÈTRE-EXPERTS N°1989A00015
SIRET 331 631 775 00035 - RCS CAEN APE 712 A